Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 035-213501794-20260629-DEL_2026_057-DE

COMMUNE DE MINIAC-MORVAN
DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE DOL-DE-BRETAGNE

DÉPARTEMENT d'ILLE et VILAINE - 35540
Tél. : 02 99 58 51 77
Fax : 02 99 58 03 55

DÉLIBÉRATION N° 2026-057

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 **PRÉSENTS : 21** **VOTANTS : 26**

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MINIAC-MORVAN étant réuni dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, après convocation légale le mardi 16 juin 2026, sous la présidence de Monsieur COMPAIN, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Olivier COMPAIN, M. Daniel GARÇON, Mme Nathalie MICHEL, M. Jean-Yves MACÉ, Mme Nadia TERTRAIS, M. Jean-Yves BLOUIN, Mme Sandra MACÉ, M. Daniel STERN, Mme Martine FORTIN, Mme Manuella FÉRON, M. Mickaël GEORGES, M. Madelyn ROBIDOU, Mme Sylvie MARTIN, Mme Isabelle CADUDAL, Mme Claudine COQUELIN, M. Pierrick RUELLAN, Mme Gisèle THIEULANT, Mme Lucie SORT, M. David GUÉLÉ, M. Guillaume MOUSSON, Mme Léonor POINSOT, Mme Sylvie URPHÉANT, M. Mathieu SIMON, M. Yann BRILLET, M. Pierre-Yves OULHEN, Mme Brigitte DELAUNAY.

ABSENTS – PROCURATIONS :
M. Hubert GOGER, procuration donnée à M. Pierrick RUELLAN
Mme Nadia TERTRAIS, procuration donnée à Mme Manuella FERON
Mme Gisèle THIEULANT, procuration donnée à M Jean-Yves MACÉ
Mme Claudine COQUELIN, procuration donnée à Mme Martine FORTIN
M. Pierre-Yves OULHEN, procuration donnée à M Yann BRILLET

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Guillaume MOUSSON absent.

Monsieur Daniel GARÇON été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2026-057 – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE POUR L'OFFICE DES SPORTS MESNIL ET RANCE

Rapporteur : Mme Sandra MACÉ

À la suite aux élections municipales de mars 2026, et en tant qu'adhérente à l'Office des Sports Mesnil et Rance, il convient de désigner deux délégués pour représenter la commune de Miniac-Morvan :

- Un représentant titulaire
- Un représentant suppléant

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 035-213501794-20260629-DEL_2026_057-DE

Après avoir délibéré et à 26 voix « pour », 0 voix « contre », 0 « abstention » des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide de désigner :

- **Mme Sandra MACÉ**, représentante titulaire ;
- **Mme Sylvie URPHÉANT**, représentante suppléante ;
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

POUR COPIE CONFORME,

Le Maire,
Olivier COMPAIN



Le secrétaire de séance,
Daniel GARÇON

